



Information de l'intersyndicale : Victoire, la DAE ne sera pas liquidée d'ici décembre ! Déterminé.es, dans l'unité syndicale et la convergence des luttes, on peut faire reculer !

Ce mardi 8 juillet, en Comité Directeur exceptionnel de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE), le Directeur a annoncé que **le projet de démantèlement n'est plus à l'ordre du jour** et qu'un audit (IG/SG) serait mené sur les missions de la DAE, questionnant les projets de la Ville pour l'activité économique et les moyens/manières.

Les premier.es satisfait.es sont les agent.es de la DAE qui gardent leur poste, leurs missions, leur bureau.

Il s'agit d'une victoire dans le contexte où le démantèlement de la DAE été annoncé par le 1^{er} adjoint de la Maire

Elle est le fruit de la pression de l'intersyndicale, un rassemblement massif d'agent.es de la DAE devant l'Hôtel de Ville avec la participation d'ajoint.es de la Maire, un préavis de grève, une pétition, un article de presse, des rencontres bilatérales, le relais de différents élu.es et de candidats aux municipales issus de la majorité actuelle.

L'unité intersyndicale s'est faite autour des revendications "maintien de la DAE, de l'ensemble des emplois, de l'ensemble des missions".

Vos représentant.es syndicaux vont rester vigilant.es pour que ce projet avorté ne nous soit pas resservi dans quelques mois.

Le résultat de 3 mois d'alertes et de mobilisations

Le 16 avril [une première alerte](#) sur le danger imminent de disparition de la DAE était faite: des informations décortiquées et recoupées par des Représentant.es du Personnel, laissait penser que derrière un apparent projet de réorganisation il y avait un projet plus profond de suppression de la Direction.

Face aux démentis de la direction, les agent.es étaient plongés dans la confusion et perdaient leur confiance en la Ville.

Nous avons alerté et rencontré des Adjoint.es de tutelle de la DAE sur le risque de démantèlement et notre incompréhension du pourquoi, de l'absence de sens d'un projet 'sorti du chapeau'.

L'intersyndicale (UCP, SUPAP-FSU, UNSA, CAT et CGT-SCAAT) se constituait pour rencontrer le Directeur de la DAE le **12 mai** puis, le **20 mai**, le Cabinet de la Maire, le Cabinet du 1^{er} Adjoint et le Cabinet Polski.

Un projet de démantèlement de la DAE était bien dans les tuyaux. Le Directeur de la DAE travaillait avec ces cadres, à la demande du SG, sur une proposition.

Projet proposant le maintien et le renforcement des missions de la DAE, lequel sera plus tard laissé aux oubliettes du Secrétariat Général.

Une adresse signée par une soixante de cadres de la DAE était rédigée pour alerter sur les dangers, la nécessité de protéger les missions et le besoin d'unité.

Dans la continuité une première [réunion d'information intersyndicale](#) était organisée avec les collègues le **3 juin** réunissant plus de 80 participants.

Un [préavis de grève](#) intersyndical était déposé le **5 juin** pour sauver la DAE.

Le **16 juin** une nouvelle audience intersyndicale a eu lieu avec le Directeur de la DAE.

Le **20 juin** toutes les organisations syndicales décidaient de boycotter le CST DLH-DU-DAE : [déclaration SUPAP-FSU](#), [déclaration UNSA](#)

Le **24 juin** l'[assemblée générale](#) intersyndicale avec les agent.es de la DAE a décidé de [manifeste le 1er juillet](#).

De nombreux collègues de la DAE étaient présents à la manifestation, appuyés par plusieurs adjoints à la Maire : Ils.elles ne voulaient pas perdre l'outil de mise en œuvre de leur politique publique.

Sur le mois de **juin**, l'intersyndicale rencontrait les Groupes Communistes, Écologistes et une adjointe membre du groupe Socialistes.

Le **3 juillet**, au lendemain de la présentation du projet de démantèlement aux adjoints.es, une audience intersyndicale avait lieu avec l'adjointe Olivia Polski chargée des RH, nous avons argumenté sur le besoin de méthode, de concertation, de sens et alerté sur les risques et les conséquences.

Pour maintenir la pression, le **4 juillet** nous lançons la [pétition contre le démantèlement de la DAE](#).

Cherchant le soutien des trois concurrents issus de la majorité à la succession de la Maire, la convergence entre élu.es et agent.es était remarquée.

Le **9 juillet** le Directeur de la DAE annonce aux agent.es que le démantèlement de la DAE n'est plus à l'ordre du jour.

L'intersyndicale aura obtenu les appuis qui auront nécessairement fait pencher la balance pour une suspension d'un projet qui n'avait toujours pas de justification, ni de méthode.